Pam
Africa
Stories

SEP 11 1951
85

Théâtre Africain

PAR

HENRI-A. JUNOD
de la Mission Suisse Romande.

LAUSANNE
AU SECRÉTARIAT DE LA MISSION SUISSE ROMANDE
2, CHEMIN DES CÈDRES
1928

MISSIONARY RESEARCH
LIBRARY
NEW YORK CITY

Théâtre Africain

PAR

HENRI-A. JUNOD
de la Mission Suisse Romande.

LAUSANNE
AU SECRÉTARIAT DE LA MISSION SUISSE ROMANDE
2, CHEMIN DES CÈDRES
1928

THÉATRE AFRICAIN

S'il faut que l'Evangile conquière le monde entier, — et nous croyons que c'est là la volonté de Dieu, — il reste encore à l'Eglise chrétienne une tâche énorme à accomplir. Et si vraiment elle veut s'acquitter de cette tâche, il est nécessaire que l'intérêt missionnaire fasse de grands progrès.

Que faire pour développer cet intérêt ? Avant tout *réveiller l'Eglise.* C'est quand les chrétiens auront tous compris et reçu personnellement le message de la vie nouvelle qu'ils brûleront du désir de le porter aux peuples qui l'ignorent. Le réveil après lequel la chrétienté soupire sera aussi le remède à toutes les difficultés dont souffre la Mission. Mais en attendant que ce réveil désiré se produise, n'est-il pas légitime de recourir à toute une série de moyens dont l'efficacité a été abondamment prouvée ?

La Mission possède ce grand avantage qu'elle se poursuit dans des pays très éloignés, au sein de peuples dont la culture, les coutumes sont fort différentes des nôtres. Or la génération actuelle est devenue singulièrement curieuse des mœurs et des idées des hommes qu'on est convenu d'appeler les primitifs. Loin de les mépriser comme s'ils n'étaient que des sauvages, on a découvert qu'ils ne manquaient pas de goût artistique et que leur vie était pleine de pittoresque. Pourquoi ne pas se servir de cet attrait-là pour créer et développer l'intérêt missionnaire ? Pourquoi

ne pas employer la scène pour révéler le charme de ces populations comme aussi la misère spirituelle et morale dans laquelle elles sont plongées et dont la Mission veut les faire sortir ?

Un fait réjouissant est de nature à encourager une pareille entreprise. Le goût du théâtre, j'entends du théâtre d'amateurs, a considérablement grandi dans la jeunesse romande. Il n'est pour ainsi dire pas de village où ne se soit fondée une société capable de donner des représentations plus ou moins artistiques. D'autre part beaucoup de ces jeunes aiment la Mission. Ils voudraient consacrer leurs talents à lui venir en aide. Nous avons une belle et énergique Fédération missionnaire de jeunesse, et il est arrivé que tel de ses membres soit venu demander à un missionnaire revenu d'Afrique de préparer pour son cercle une pièce facile à jouer, de toute moralité, instructive, si possible aussi amusante, intéressante, afin de la représenter à une soirée où l'on voulait réunir des fonds pour la Mission. Pas moyen de résister à une invitation aussi naturelle, et voilà comment il se fait que l'auteur de ces lignes a écrit trois pièces africaines, d'ailleurs sans aucune prétention, pour lesquelles des décors appropriés ont été préparés et qu'on a déjà jouées en divers lieux de la Suisse romande. Le but de cette brochure est de donner à ceux qui songeraient à en faire usage, une description de la nature de ces saynètes et des renseignements pratiques sur la manière d'organiser la représentation.

Les trois saynètes.

La première, qui fut composée pour la Lémana de Neuchâtel, est intitulée : *L'Homme au Grand Coutelas*. C'est l'adaptation à la scène d'un conte bantou qui a une certaine ressemblance avec le *Petit Poucet* ou *Cendrillon*. On y voit la petite méprisée, Halandi, sauver ses six sœurs des entreprises de l'ogre qui voulait les réduire en chair à

pâté. Outre les sept fillettes et l'ogre (qui doit être terrible), il n'y a, en fait de personnages, qu'un homme et ses deux femmes et une immense grenouille qui est censée avaler les jeunes filles. La représentation dure environ une demi-heure.

La seconde est intitulée : *Les Perplexités du Vieux Nkolélé*. Cette pièce décrit la situation d'un vieux païen, brave homme, mais peu spirituel, en présence des blancs de diverses sortes qui envahissent son pays : le marchand hindou qui lui promet des étoffes et de l'eau-de-vie, l'administrateur qui veut faire des routes à travers la brousse et ne respecte pas même le bois sacré où sont enterrés les ancêtres, enfin le missionnaire qui fait luire devant ses yeux l'espérance de temps meilleurs. Dans un second acte le vieux Nkolélé, qui avait rêvé qu'il était maudit par ses dieux-ancêtres, voit arriver chez lui les jeunes filles de l'école qui viennent lui chanter leurs plus beaux chants.

Ces deux saynètes peuvent facilement être représentées à la suite l'une de l'autre. La seconde dure environ une heure et les fillettes qui avaient échappé à l'ogre dans la première peuvent jouer le rôle des écolières dans la seconde. A côté de ces sept ou huit rôles féminins, il y a huit personnages masculins dans « Les Perplexités ». Il faut, pour représenter le vieux, un acteur qui sache bien entrer dans sa mentalité, toute faite de bonhomie, mais aussi de ruse, d'attachement au passé qu'on lui arrache, mais aussi de naïve curiosité pour les nouveautés qu'on lui apporte. Son fils Spoun doit avoir une voix mâle pour chanter l'hymne guerrier (p. 15).

La troisième saynète c'est *La Jeteuse de Sorts*, qui fut composée pour les cercles de la Jeunesse missionnaire de Genève et jouée par eux en 1923. La pièce est plus longue et comporte cinq courts actes. Elle dure environ une heure et demie. Elle cherche à donner la vivante impression de l'horreur de la superstition qui fait le malheur des Africains, la sorcellerie, la croyance aux sorts jetés. Pour en faire comprendre l'intérêt, je reproduis ici le prologue, par

lequel la pièce fut introduite, et qui pourrait être répété dans les représentations subséquentes.

Mesdames, Messieurs,

Un drame bien conçu devrait pouvoir se passer d'explication.

Toutefois lorsqu'on a l'audace de représenter une action qui a lieu à plus de 7000 kilomètres de distance, au sein d'une race totalement différente de la nôtre, lorsqu'on veut mettre en scène des coutumes dont nous, les blancs, n'avons aucune idée, il est permis de faire une exception à la règle. Une introduction s'impose. Ne craignez pas, Mesdames et Messieurs. Elle sera courte ; ce ne sera pas une conférence missionnaire camouflée.

Pour les primitifs, ceux qu'on est convenu d'appeler de ce nom, la notion de la mort naturelle n'existe presque pas, du moins quand c'est une personne jeune et forte qui quitte ce monde. Mayiouane, une femme de 32 ans, est emportée subitement par une intoxication malarienne. Son mari, Halandi, son beau-père, Chibodzé, sont persuadés qu'elle a été tuée. Par qui ? Par les esprits des ancêtres ? Peut-être, toutefois c'est peu probable. Il est presque certain qu'elle a été ensorcelée par quelqu'un, d'autant plus que la mourante elle-même a cru voir la criminelle. Ces deux hommes soupçonnent Fébé, leur voisine. Ils ont des raisons pour cela. Mais un simple soupçon ne suffit pas. Une enquête judiciaire est nécessaire pour établir la preuve. C'est au devin qu'on va s'adresser pour la faire.

Le devin jette ses osselets. Ce sont de petits astragales de forme cubique, des astragales de chèvres qui représentent les habitants des villages ; des astragales de gazelle qui correspondent aux jeteurs de sorts, car les jeteurs de sorts opèrent de nuit comme les gazelles. Toute l'attention va se porter sur les osselets de chèvre mère, qui désigne la défunte et sur celui de la gazelle, qui révélera la criminelle. L'astragale peut tomber en montrant sa face convexe : alors le personnage qu'il représente est sur ses jambes, actif ; ou bien l'osselet peut montrer sa face concave, et alors cela veut dire que l'individu qui lui correspond est sur le dos, inactif, malade, mort.

L'astragale de chèvre mère est tombé dans cette position ; donc les osselets ont parlé, puisque, en effet, la femme pour laquelle on consulte le sort est morte. Celui de la gazelle, par contre, montre sa face convexe. C'est la preuve que c'est bien une jeteuse de sorts qui l'a tuée. Et ainsi le devin, un fort habile homme, se basant d'une part sur des procédés d'interprétation objectifs, connus de chacun, s'efforçant d'autre part d'entrer dans les vues de ceux qui le consultent et qui vont le récompenser largement, le devin confirme le soupçon et désigne Fébé.

Cependant Fébé proteste. Elle est absolument inconsciente du crime dont on l'accuse. Peu importe ! Elle peut être coupable sans le savoir.

En effet les jeteurs de sorts sont des êtres doubles. De jour, ils se comportent comme chacun ; de nuit ils tuent et mangent leurs semblables. Or ils ne savent pas eux-mêmes de jour ce qu'ils font durant la nuit. Fébé proteste. Il faut donc recourir au moyen suprême qui révélera sa culpabilité ou son innocence, l'ordalie, le philtre enchanté qui enivre les jeteurs de sorts et qui laisse indemnes les gens de bien. Ce philtre est préparé au moyen d'une plante, espèce de solanée du genre Datura, qui a des propriétés toxiques. Le magicien en administre une forte dose à Fébé et alors Fébé succombe dans la terrible épreuve. Sa nature de criminelle est dévoilée avec éclat. Elle est condamnée. Elle serait empalée ou jetée à la rivière si les autorités coloniales n'interdisaient à leurs sujets indigènes de mettre à mort les jeteurs de sorts.

La voilà exilée, chassée de partout. Cherchez à vous représenter l'horreur d'une situation comme celle-là : se savoir innocent et pourtant être déclaré coupable par des procédés juridiques dont tout le monde admet la valeur. Fébé elle-même finira par se demander si vraiment elle n'a pas tué Mayiouane.

Or telle est l'épée de Damoclès qui est suspendue sur la tête de chacun des membres de la tribu. Personne ne sait si demain il ne sera pas convaincu d'avoir perpétré le plus affreux des crimes.

Mesdames et Messieurs, il y a encore des bonnes gens qui s'imaginent que la vie des indigènes africains est une partie de plaisir ininterrompue, au grand soleil des tropiques, une idylle d'innocence et de bonheur paisible. Ah ! qu'ils les connaissent peu, ceux qui tracent un pareil tableau. Notre but, ce soir, c'est de vous montrer par une représentation dont nous garantissons l'exactitude, que ces tribus sont, en réalité, accablées sous le joug d'une superstition horrible et que le seul remède possible à ces souffrances c'est, d'une part, la connaissance scientifique qui nous instruit des causes secondes des phénomènes, et d'autre part et surtout, la foi en un Dieu-Esprit qui apporte à l'âme troublée la lumière et la paix.

Mesdames, Messieurs, ce soir l'Afrique s'approche de vous. Elle s'approche de vous avec son charme pittoresque et troublant, et sa misère, sa misère profonde. Puisse-t-elle éveiller dans tous vos cœurs une sympathie nouvelle ! Et alors vous comprendrez mieux pourquoi nos missionnaires aiment tant l'Afrique et vous collaborerez avec plus d'ardeur et de conviction encore à l'œuvre du salut des tribus bantou. C'est là le but dernier de notre effort.

Pour jouer la « Jeteuse de Sorts », il faut douze acteurs et trois actrices. Le rôle essentiel est celui de Fébé, la jeteuse de sorts ; il faut pour le remplir une jeune fille déjà quelque peu accoutumée à l'art scénique, capable de comprendre ce problème psychologique : une innocente

accusée d'un crime imaginaire qu'elle croit en définitive avoir accompli parce que tout le monde en est persuadé, les osselets l'ayant désignée. Son monologue, au quatrième acte, doit être détaillé avec beaucoup de soin.

Les scènes représentant la consultation des osselets et la condamnation de la jeteuse de sorts doivent aussi être jouées lentement, après une étude minutieuse des détails.

Consultation des osselets.

Indications pratiques.

Si une société missionnaire désire représenter l'une ou l'autre de ces pièces, elle fera bien de s'adresser tout d'abord à l'auteur (29, chemin de Grange Canal, Genève). Il est en effet indispensable de se procurer les décors nécessaires. Ceux-ci sont entre les mains de la Commission genevoise de la Mission Suisse Romande,

confiés à mes soins. Il importe de s'annoncer quelques semaines à l'avance pour empêcher que deux demandes n'arrivent à la fois pour une date identique. J'expédierai ces décors par petite ou grande vitesse, selon les cas, pour qu'ils parviennent aux acteurs deux ou trois jours au moins avant la représentation. Le transport aller et retour des décors se fait aux frais des destinataires, et il est perçu une location de 25 fr. qui aide au maintien, à la réparation, éventuellement au remplacement du matériel. Il est bien entendu que les maillots et les pagnes sont soigneusement rappropriés après usage. La valeur des objets est indiquée sur les listes ci-dessous, et, au cas où tel d'entre eux serait égaré, on voudra bien en restituer la contre-valeur.

Quant aux trois brochures contenant les pièces, s'adresser pour se les procurer au Secrétariat de la Mission Suisse Romande, 2, chemin des Cèdres, Lausanne. Elles se vendent un franc chacune, mais il en sera remis six exemplaires à cinquante centimes pour les acteurs.

Le décor essentiel, c'est une *hutte thonga* que M. le peintre Louis de Meuron a peinte sur trois panneaux adjacents qui se replient l'un sur l'autre de manière à faciliter le transport. La hutte est indispensable pour la représentation de chacune des pièces. Elle doit être bien ficelée pour éviter les dommages durant le voyage.

Décors pour l'Homme au Grand Coutelas.

La hutte.

Casquette (20 fr.) pour Masingué. 2 maillots (10 fr.) et 2 paires de peaux (8 fr.) pour Masingué et Magougou. 10 perruques (30 fr.) pour les 9 rôles féminins et Magougou. 9 pagnes (45 fr.). 9 blouses (45 fr.). 9 paires de bas bruns (36 fr.) pour les rôles féminins.

Tête de la grenouille (60 fr.), avec ficelle permettant de baisser et de remonter le maxillaire inférieur. Elle se visse contre le premier des cadres de la carcasse. Il y a deux autres cadres, le plus petit pour l'arrière-train, et le

tout est réuni par 8 lattes servant de côtes et d'épine dorsale, au moyen de vis. Un drap vert est étendu sur l'animal.

1 grand coutelas (10 fr.).

Défense d'éléphant (10 fr.).

Tibia.

Balais indigène (3 fr.).

Oiseau empaillé.

Panier pour arachides (4 fr.).

Couvertures (à fournir) et une marmite trépied (idem).

Décors pour Les Perplexités du Vieux Nkolélé.

La hutte.

2 maillots (10 fr.) et 2 paires de peaux (8 fr.) pour Nkolélé et Spoun.

Casquette pour Nkolélé (20 fr.).

10 perruques (pour les 7 jeunes filles, Spoun et les deux policemen, si l'on n'a pas de fez rouges pour eux). (30 fr.)

7 pagnes (35 fr.), 7 blouses (35 fr.), 7 paires de bas (28 fr.) pour les jeunes filles. Leur mettre des mouchoirs de couleur en turban. (Sept jeunes filles suffisent.)

Costume du Banyan (30 fr.) : une chemise blanche, un pantalon blanc, un gilet à paillettes et un fez bleu hindou. Il peut porter des sandales.

Costume du secrétaire, ad libitum. Un chapeau de paille peut remplacer le casque colonial. Vêtements tout blancs si possible.

2 gilets et pantalons bleus à parements rouges (20 fr.) pour les policemen. Ils peuvent n'avoir en mains que des bâtons.

Veste khaki (20 fr.). On peut aussi employer une veste d'alpaga et un chapeau de feutre aux larges bords.
Panier d'osselets (20 fr.).
Gobelet de bois (7 fr.).

Fumeur de chanvre.

Pipe de chanvre. Le petit gobelet blanc plein de chanvre incandescent est fixé à l'extrémité supérieure du tuyau, lequel est introduit dans la corne de bœuf. Le fumeur bouche l'orifice de la corne avec une main et laisse une ouverture par laquelle il aspire la fumée qui

descend dans la corne, pleine d'eau, et arrive à sa bouche après avoir traversé l'eau.

Douille de cartouche servant de tabatière.

Objets divers exhibés par le Banyan (à se procurer sur place).

1 bouteille de vin rouge (ou d'eau colorée). Boîte de sardines.

Pliant rustique.

Bouclier indigène. Les assagaies peuvent être remplacées par des bâtons.

Une volaille (à fournir) ainsi que le matériel de voyage du missionnaire.

Natte indigène (10 fr.).

Décors pour La Jeteuse de Sorts.

La hutte.

2 mortiers et un pilon (50 fr.).

4 châssis, et triangles à visser aux cadres selon numéros indiqués.

4 claies en bambous à attacher contre les châssis pour faire les barrières de roseaux pour le décor du 3e acte (20 fr.). Dans une des claies se trouve le pilon et dans une autre la natte et l'assagaie.

Natte ronga (10 fr.).

Panier (20 fr.) contenant :

Le casque du magicien (avec plume blanche, 10 fr.).

Le casque du devin (10 fr.).

La queue de gnou pour le magicien (10 fr.).

Une petite calebasse et coque du fruit *sala* (10 fr.) dans laquelle est versé le philtre de l'ordalie.

Une assagaie (10 fr.).

Panier contenant osselets divinatoires (20 fr.).

Petite cuillère (2 fr.) et grande cuillère pour remuer la polenta dans la marmite (5 fr.).

Panier *lihlelo* pour le maïs (5 fr.).

Casquette de Shibodzé (20 fr.).

Pagne Mahazoule, vert-noir (5 fr.).
Deux pagnes pour Fébé, l'un païen, l'autre chrétien (10 fr.)
Une blouse-kimao pour Fébé (chrétienne) (5 fr.).
1 mouchoir pour Mahazoule et 1 pour Fébé (5 fr.).
22 peaux de civettes, singes, etc. Les arranger avec des

Matéo et sa femme à Lourenço Marques.
(Cette dernière porte la blouse-kimao et le pagne,)

ceintures de peau autour des reins en mettant à l'avant les peaux de civettes qui sont plus souples (80 fr.).

2 maillots complets.
4 maillots violets en deux pièces.
6 maillots bruns en deux pièces.
Total 22 pièces (100 fr.).

11 perruques en laine noire. Pour Shibodzé, la casquette remplace une perruque (33 fr.).

Le tout forme 9 colis : la hutte, le panier, les 4 palissades, les cadres pour monter les palissades, les 2 mortiers. Mettre

les triangles dans le panier. Ne pas oublier de fortes cordelettes pour attacher le panier et ficeler la hutte.

Quant aux marmites, on peut se les procurer sur place. Il est bon que Ribombo et Kouézou aient en mains des bâtons qu'ils trouveront eux-mêmes. Chibodzé et Halandi auront une bourse (en cuir) suspendue à leur ceinture et contenant les pièces d'argent voulues. Le panier d'osselets du magicien sera suspendu à son épaule en bandoulière.

* * *

Voici pour terminer la musique de quatre chants dont les mélodies ne se trouvent pas dans le texte des pièces.

Chant des jeunes filles, à la fin de " l'Homme au Grand Coutelas " (p. 19).

(Sur l'air : Les cailloux sont bien durs à casser. *Chants et contes des Baronga*, p. 36.)

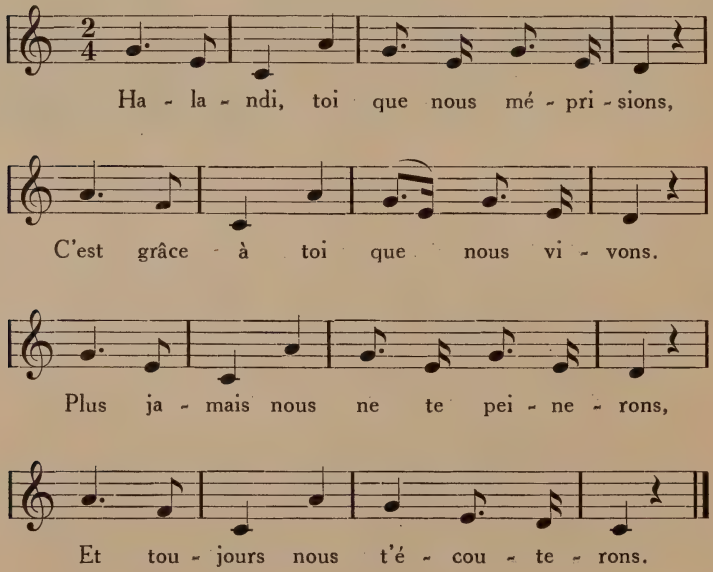

Chant de guerre exécuté par Spoun dans "Les Perplexités du Vieux Nkolélé" :

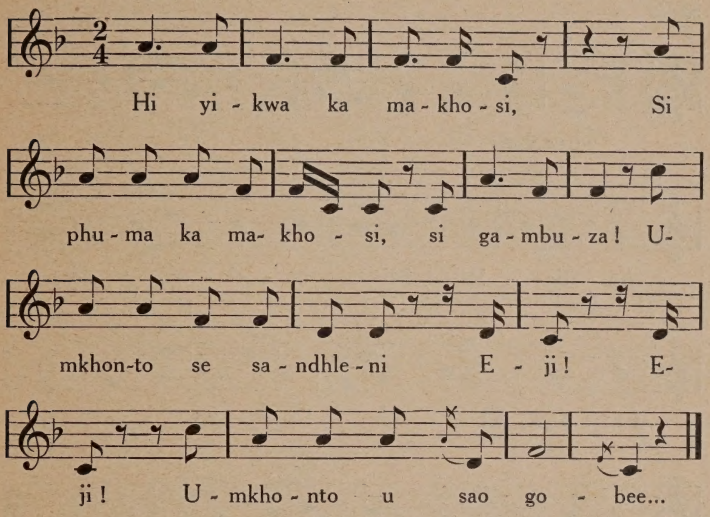

Chant des bateliers fredonné par Fébé au troisième acte de la "Jeteuse de sorts" :

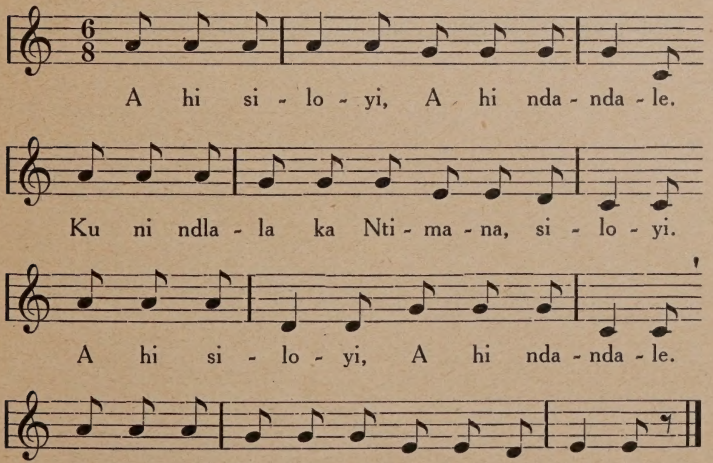

Chant de noce, dans le cinquième acte de la " Jeteuse de sorts " :

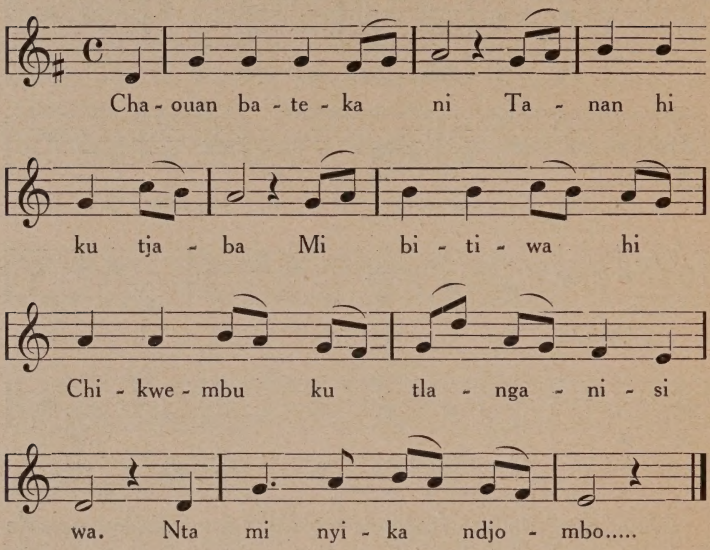

(Répétition de la dernière phrase une octave plus bas.)

EN VENTE

au Secrétariat de la Mission Suisse Romande,

2, Chemin des Cèdres, Lausanne.

SAYNÈTES

L'Homme au Grand Coutelas, par H.-A. Junod. Epuisé.

Les perplexités du vieux Nkolélé, par H.-A. Junod. Prix : 1 fr.

La Jeteuse de Sorts, par H.-A. Junod. Prix : 1 fr.

CROQUIS AFRICAINS

N° 1. **Domesticité africaine**, par H.-A. Junod. Prix : 50 ct.

N° 2. **Autour d'une chasse à l'élan**, par Paul Rosset. Prix : 50 ct

ACTUALITÉS MISSIONNAIRES

N° 3. **Cela nous regarde-t-il ?** par Maurice Vuilleumier, pasteur. Prix : 50 ct.

N° 4. **Le pasteur Calvin Mapopé**, par H.-A. Junod. Illustré. Prix : 60 ct.

N° 5. **Ce que j'ai vu en Afrique**, par Eugène Terrisse, pasteur. Illustré. Prix : 50 ct.

N° 6. **Abraham Mavanyici** (De la course aux diamants à la recherche des âmes), par Paul Rosset, missionnaire. Illustré. Prix : 50 cent.

Cinquante ans après (1875-1925). Prix : 1 fr.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

Prix : 50 ct.